

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement (CÉ)
tenue le 3 octobre 2023 à 18h30**

Participants

Présences :

Karine Boucher-Labelle, présidente, parent
François Dicaire, vice-président, parent
Janick Paquin, directrice
Élise Lapointe, enseignante et secrétaire
Kérouzanne Vollering, enseignante
Chantal Dubois, technicienne en service de garde
Lucas Stevenazzi, parent
Caroline Portelance, parent
Emilie Charlebois, parent

Absences :

Claudia Tessier, secrétaire
Isabelle Gauvreau, enseignante
Anne-Marie Corbeil, parent substitut
Yves Giroux, parent

Ouverture de la séance 18 h 35

Mme Boucher-Labelle, vérifie le quorum et ouvre la séance à 18 h 35.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Mme Basant du Centre communautaire Entre-Nous présente le projet *Adopte ton arbre* et fait un suivi sur le projet de plantation d'arbres pour la cour d'école.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Les membres du CÉ consultent l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Vollering et appuyé par Mme Charlebois d'adopter l'ordre du jour.
C.É. 2023-2024-01 **Adoptée à l'unanimité**

1.3 Panier du CÉ au secrétariat

- Rien à signaler.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2023.

Les membres consultent le procès-verbal du dernier conseil d'établissement. M. Dicaire mentionne qu'il y a des erreurs à corriger.

Il est proposé par M. Dicaire et appuyé par Mme Boucher-Labelle d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2023 avec les corrections.
C.É. 2023-2024-02 **Adoptée à l'unanimité**

1.5 Suivis au procès-verbal

- Aucun suivi

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Nomination à la présidence et à la vice-présidence.

- M. Dicaire propose Mme Boucher-Labelle pour poursuivre son mandat de présidence et cette dernière accepte.
- M. Dicaire se propose pour poursuivre son mandat à la vice-présidence.
- Mme Boucher-Labelle se propose pour occuper temporairement le poste au Comité E.H.D.A.A.
- M. Giroux représentera l'école au comité de parents du CSSPO.
- M. Stevenazzi sera parent substitut pour représenter l'école au comité de parents du CSSPO.

Il est proposé par M. Dicaire et appuyé par Mme Portelance d'adopter la nomination à la présidence du conseil d'établissement. M. Dicaire se propose pour poursuivre son mandat et sa nomination est appuyée par Mme Vollering.

C.É. 2023-2024-03

Adoptée à l'unanimité

2.2 Budget du C.É. 2023-2024

- Mme Janick propose d'offrir 75\$ par séance à la secrétaire du conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Vollering et appuyé par M. Dicaire d'adopter le budget du CÉ 2023-2024.

C.É. 2023-2024-04

Adoptée à l'unanimité

2.3 Calendrier des réunions 2023-2024

- Voici les dates proposées pour les rencontres du conseil d'établissement :
 - 3 octobre 2023
 - 28 novembre 2023
 - 30 janvier 2024
 - 26 mars 2024
 - 7 mai 2024
 - 4 juin 2024

Il est proposé par Mme Portelance et appuyé par Mme Dubois d'adopter le calendrier des réunions 2023-2024.

C.É. 2023-2024-05

Adoptée à l'unanimité

2.4 Règles de régie interne

- M. Dicaire propose de modifier le paragraphe 9.6 sur la procédure des réunions virtuelles. Nous discuterons de ce point au prochain conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Boucher-Labelle et appuyé par M. Stevenazzi d'adopter les règles de régie interne avec des modifications au paragraphe 9.6 (à venir).

C.É. 2023-2024-06

Adoptée à l'unanimité

2.5 Normes et modalités

- Mme Janick explique les normes et modalités au préscolaire, puisque ce document est nouveau.
- Les membres du conseil d'établissement n'ont aucune question.

Il est proposé par Mme Boucher-Labelle et appuyé par Mme Dubois d'adopter les normes et modalités de tous les niveaux.

C.É. 2023-2024-07

Adoptée à l'unanimité

2.6 Plan de lutte 2023-2024

- Mme Janick présente le nouveau plan de lutte en mettant l'accent sur les nouveautés.

Le plan de lutte ainsi que le feuillet explicatif seront révisés et envoyés aux membres du conseil d'établissement pour approbation par courriel.

2.7 Tableau des fonds à destination spéciale

- Les membres du conseil d'établissement discutent du projet de la cour intérieure. Mme Janick fera un suivi auprès du centre de service afin de vérifier la possibilité d'enlever l'asphalte et d'installer du gazon, des arbustes et des bacs. De plus, le conseil d'établissement aimerait consulter le personnel de l'école sur leur intérêt à utiliser la cour intérieure, éventuellement.
- Les membres du conseil d'établissement informeront le conseil des enseignants de la nouvelle procédure à suivre pour faire une demande de fonds pour un projet spécial.

L'approbation du Fonds à destination spéciale sera reportée au prochain conseil d'établissement.

2.8 Activités parascolaires, approbation d'utilisation des locaux

- Présentation par Mme Janick des activités parascolaires et de l'utilisation des locaux par les organismes internes et externes.

Il est proposé par Mme Dubois et appuyé par M. Dicaire d'adopter l'offre des activités parascolaires et l'utilisation des locaux.

C.É. 2023-2024-08

Adoptée à l'unanimité

2.9 Campagnes de financement

- Les enseignantes de 6^e année demandent d'approuver la campagne de financement de vente de berlingots de lait pour financer l'achat de chandails.

Il est proposé par Mme Lapointe et appuyé par Mme Vollering d'adopter la campagne de financement.

C.É. 2023-2024-09

Adoptée à l'unanimité

2.10 Photos scolaires

- Mme Janick demande au conseil d'établissement d'approuver le renouvellement du contrat de photos scolaires à Photomania.
- La photo scolaire aura lieu le 27 septembre 2024.

Il est proposé par Mme Vollering et appuyé par M. Dicaire d'adopter le choix de Photomania.

C.É. 2023-2024-10

Adoptée à l'unanimité

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Nouveau projet éducatif

- Mme Janick informe le conseil d'établissement sur l'avancement du nouveau projet éducatif. L'école consulte présentement les élèves du 2^e et 3^e cycle.

3.2 Priorités du CÉ

- Le point est reporté à la prochaine rencontre.

4. Mots des représentants

4.1 Mot du service de garde

- Mme Dubois mentionne qu'il y a 172 élèves inscrits au service de garde.
- Les journées thématiques seront de plus en plus à l'école dû à l'augmentation du coût de transport des autobus.

4.2 Mot du représentant au comité de parents du CSSPO

- Reporté à la prochaine rencontre

4.3 Mot du représentant au comité EHDAA au CSSPO

- Reporté à la prochaine rencontre

4.4 Mot de l'OPP

- Un parent se propose d'accompagner les enseignants dans un projet de vermicompostage.

4.5 Mot des enseignants

- Belle participation des élèves dans le cadre des Journées de la culture.
- Les élèves de l'école ont participé à la marche pour le climat le 29 septembre.
- Les enseignants informent le conseil d'établissement, qu'en raison des moyens de pressions syndicales, ces derniers n'organiseront pas d'activités thématiques cette année. Ils invitent l'OPP à prendre le relais s'il le désire.

4.6 Mot de la direction

- L'école des Trois-Portages comptent 367 élèves cette année.
- Il y a dix-sept groupes, quatre spécialistes, deux orthopédagogues, deux techniciennes en éducation spécialisée (TES) et une préposée aux élèves handicapés.

5. Varia

- Aucun point

6. Levée de l'assemblée à 20 h 45

Il est proposé par Mme Lapointe et appuyé par Mme Boucher-Labelle d'adopter la levée de l'assemblée.

C.É. 2023-2024-11

Adoptée à l'unanimité



Mme Karine Labelle
Présidente du conseil d'établissement



Mme Janick Paquin
Directrice de l'école des Trois-Portages

